



Charte du droit à l'image - CARGO 2019-2020

Dans le cadre des activités sportives et culturelles de CARGO, des photos et vidéos sont susceptibles d'être prises pour communiquer sur nos différents supports de communication : site internet de CARGO, Facebook, Instagram. Ces images ont vocation à promouvoir les différentes actions réalisées par les adhérent.e.s de CARGO pour représenter la bonne ambiance au sein des différentes sections (afterwork, sortie inter-sections, compétitions et événements festifs).

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur nos supports de communication (site internet, facebook CARGO, instagram CARGO), il vous est demandé de prévenir l'auteur de la photo/vidéo que vous ne souhaitez pas apparaître sur celle-ci.

Chaque responsable de section a comme consigne de ne mettre sur nos supports de communication que les personnes qui ont acceptées d'être prises en photo/vidéo. Ils doivent vous prévenir avant de prendre la photo/vidéo qu'elles seront susceptibles d'apparaître sur nos supports de communication.

Vous pourrez ainsi vous enlever de la photo/vidéo avant qu'elles soient prises si vous ne souhaitez pas apparaître sur nos supports de communication.

En acceptant cette charte, vous reconnaissez avoir pris connaissance de ces éléments et de faire en sorte de vous enlever des photos/vidéos prises par des responsables de section qui vous auront prévenu en amont qu'elles seront susceptibles d'être diffusées sur nos supports de communication.